

Paris, le 7 Juin 2013

## *A l'attention des Sénatrices et Sénateurs*

Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur,

Après le passage à l'Assemblée nationale où il n'a été adopté que par 289 voix contre 248, le projet de loi relatif à l'enseignement supérieur et à la recherche (ESR) va vous être présenté au Sénat.

Au nom des organisations soussignées représentant des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche et des étudiants, nous voulons attirer votre attention sur l'analyse globalement négative que nous avons faite de ce projet de loi, y compris avec les nombreux amendements retenus. Il ne rompt ni avec les politiques de gouvernements précédents, ni avec la loi LRU, ni avec le Pacte pour la Recherche. C'est pourquoi nous en demandons l'abandon.

Si les médias se sont focalisés sur le seul problème de l'enseignement en langue étrangère, (comprise comme l'anglais), nos organisations ont soulevé bien d'autres points. Citons-en quelques uns :

- ▶ l'absence de programmation budgétaire pluriannuelle, alors que cette programmation devrait permettre réellement de résorber la précarité et de répondre aux besoins de formation et des laboratoires ;
- ▶ le danger d'une politique de recherche totalement orientée vers le transfert économique et la valorisation au détriment de la recherche fondamentale et d'une recherche finalisée non marchande ;
- ▶ les risques que pourrait entraîner la régionalisation couplée à la création des nouvelles Communautés d'Universités et d'Établissements (CUE) –alliant établissements publics et privés– : mise en cause de la structuration nationale de la recherche par les organismes, transfert vers le privé de fonds publics et du droit à délivrer les diplômes nationaux...
- ▶ les menaces sur les transferts de personnels et leurs statuts ;
- ▶ la pérennisation de l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR), destructrice de la recherche à long terme et génératrice de précarité ;
- ▶ le remplacement de l'AERES - dont la ministre avait promis la suppression - par un « Haut conseil » de l'évaluation qui lui ressemble comme un clone ;
- ▶ le maintien des initiatives d'excellence (IDEX, LABEX) et des Fondations de Coopération Scientifique (FCS) de statut privé ;
- ▶ la confirmation du crédit d'impôt recherche (CIR), dont le montant a explosé (2 fois le budget du CNRS aujourd'hui), alors que sa totale inefficacité est démontrée par la stagnation persistante des dépenses de recherche du privé ; des modalités de composition des conseils et d'élection ne permettant pas une réelle vie démocratique, notamment pour les CUE ;
- ▶ une nouvelle procédure dite d'« accréditation » des formations, risquant d'entraîner de très fortes disparités entre formations de même intitulé et ne garantissant pas la valeur nationale des diplômes.

Dans les établissements, les collègues sont inquiets de la poursuite d'une politique semblable aux précédentes : absence de réelle résorption de la précarité, non-renouvellements de CDD existants, gels d'emplois de titulaires dans les universités – y compris dans les 1000 nouveaux emplois annoncés pour la réussite en licence - et suppressions ou gels de postes dans les organismes de recherche, signatures de conventions IDEX impliquant des transferts de personnels des organismes vers des FCS de droit privé, application anticipée de lois non encore votées (Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation, circulaires sur la formation des enseignants, processus d'accréditation, nomenclatures de licence), diminution des formations proposées aux étudiants, dégradation des conditions de travail...

Les personnels et les étudiants s'expriment contre ce projet de loi. Une pétition en ligne et en version papier est en cours de signature. Des rassemblements et manifestations ont eu lieu, notamment le 22 mai, jour d'ouverture du débat à l'Assemblée Nationale. Nous appelons à une

journée de grève et de manifestation, le 18 juin, jour de débat public au Sénat.

Il nous semble donc nécessaire que ce projet de loi soit rejeté au Sénat et que de réelles discussions s'ouvrent tant pour résorber la précarité que pour aboutir à une loi d'orientation ET de programmation qui rompe avec le Pacte pour la Recherche, la loi LRU et les politiques d'austérité.

Nous vous demandons donc d'intervenir contre ce projet et de le repousser. Nous sommes prêts à vous rencontrer pour vous préciser nos positions.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Sénatrice, Monsieur le Sénateur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Pour les organisations signataires  
Michelle LAUTON  
Membre du BN du SNESUP-FSU

Organisations signataires : FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB, SNEP, SNETAP) – CGT (SNTRS, Ferc'SUP, CGT INRA) – Solidaires (Sud Recherche EPST, SUD EDUCATION, SOLIDAIRES ETUDIANT-E-S) – SNPREES FO – SLU – SLR Sont associÉS : Collectif Aquitain des Contractuels de la Recherche – Collectif contre la précarité Pouchet/CNRS – Collectif de l'INRA de Versailles – Collectif des étudiant-e-s de Paris 7 – Collectif des précaires de l'INED – Collectif de précaires du CNRS de Gif-sur-Yvette – Collectif des précaires de Montpellier